



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 86
No.: 86

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 2 SEPTEMBRE 1981

LE CANADA ANNONCE UN ACCROISSEMENT
DE SA CONTRIBUTION AU FONDS
INTERNATIONAL DE COOPÉRATION
UNIVERSITAIRE (FICU)

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) augmentera de \$100,000 la subvention annuelle qu'elle accorde au Fonds international de coopération universitaire (FICU), ce qui portera la contribution canadienne à un total de \$650,000 pour l'année fiscale 1982-83.

Le Fonds international de coopération universitaire relève de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française (l'AUPELF). Les objectifs de ce fonds, de caractère privé et original, sont de favoriser la coopération et le développement entre les universités membres de l'AUPELF, sans se substituer aux aides bilatérales. Le Comité de gestion du FICU tient présentement ses assises annuelles à Montréal.

Il convient de noter, par ailleurs, que l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française, créée en 1961 à Montréal suite à l'initiative d'universitaires canadiens, tiendra son assemblée générale triennale à l'Université Laval, du 7 au 11 septembre, marquant ainsi le 20ème anniversaire de création de l'AUPELF. Le nouveau Conseil d'administration qui sera élu à cette occasion tiendra ses assises à l'Université d'Ottawa les 14 et 15 septembre.